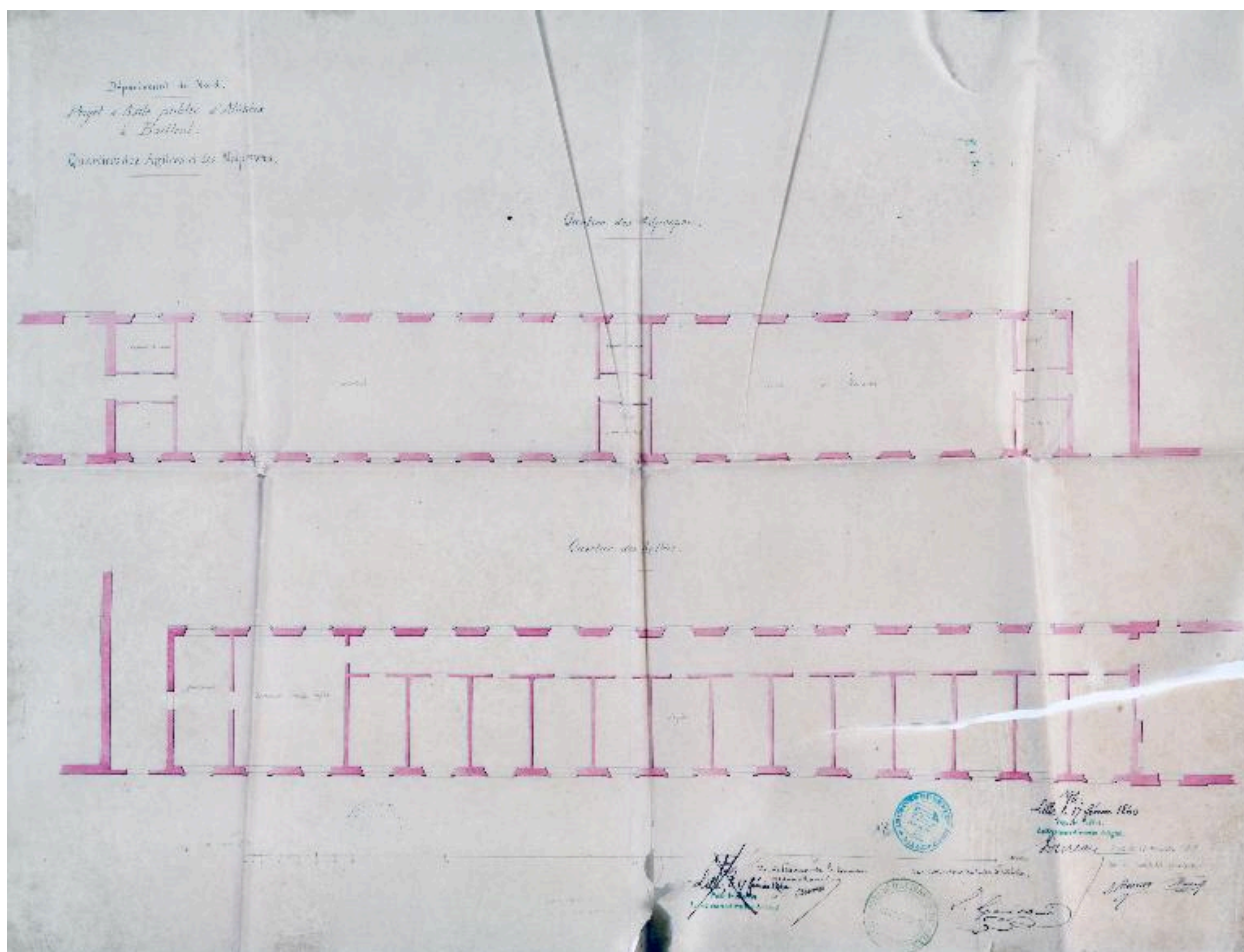




Projet de construction, bâtiments abritant respectivement les quartiers des agitées et des malpropres, plan de distribution de leur rez-de-chaussée par les architectes Marteau et Mourcou, 22 novembre 1858 (AD Nord).

Référence du document reproduit :

- **Projet de construction de l'asile d'aliénés. Plans généraux de l'établissement et plans de détail des différents bâtiments constitutifs**, par les architectes Charles Marteau et Auguste Mourcou, 1858-1866 (Archives départementales du Nord ; 4 N 527 à 530).

IVR32_20175900282NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation